



CONTRAT SCULPTEUR N° (à remplir par l'association)

Accord est passé entre l'APPA. et l'EXPOSANT,

NOM et PRÉNOM :

Adresse :

.....

Tél. : Mail :

N° SIRET ou autre

Montant du règlement d'acompte joint :

pour la location de l'espace d'exposition de la P'tite Galerie Honfleur réservé aux sculpteurs accompagnants (5 œuvres ou 10 œuvres).

Cette location s'étend du auinclus, l'installation et le rangement des œuvres se faisant sur ce temps de location (sauf stipulation contraire en fin de contrat).

DESCRIPTION DES ŒUVRES REMISES

- Nombre d'œuvres :
- Titre, technique et prix des œuvres (l'association se réserve le droit de refuser toute œuvre ne répondant pas à ses critères éthiques).

1. :

2. :

3. :

4. :

5. :

6. :

7. :

8. :

9. :

10. :

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Assurance :

Marge de négociation (en %) :

Le présent contrat tient lieu de réservation exclusive. Toute résiliation devra être effectuée 60 jours avant la date de l'exposition par lettre recommandée avec AR. Passé ce délai, l'A.P.P.A. se réserve le droit d'encaisser l'acompte versé. Le double du présent contrat vous sera renvoyé approuvé et signé.

L'exposant atteste avoir lu et approuvé les conditions générales d'exposition.

Fait en double exemplaire à

Date et signatures :

LE REPRÉSENTANT DE L'A.P. P. A.

L'EXPOSANT